Titre professionnel Assistant ressources humaines

Mis à jour le 13 décembre 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Niveau 4 (même non obtenu).

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Salariés, Contrats de professionnalisation, contrat d'apprentissage, Demandeurs d'emploi

Rythme

Temps plein

Durée en centre

650 heures

Durée en entreprise

8 semaines

Validation

Titre professionnel du ministère chargé de l'emploi de niveau 5 Assistant Ressources Humaines (ARH)

En cas d'échec à l'examen, des CCP pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes disciplines.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Suivi personnalisé des acquis

Constitution d'un dossier professionnel

Objectifs professionnels

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du titre professionnel.

L'assistant(e) ressources humaines seconde son responsable dans l'administration du personnel et la mise en œuvre de la politique de développement des ressources humaines

Contenu

CCP1 : Assurer l'administration du personnel

Assurer la gestion administrative des salariés, depuis l'embauche jusqu'au départ de l'entreprise

Proposer, déployer et assurer la diffusion des procédures RH

Elaborer et actualiser les tableaux de bord RH

Assurer une veille juridique et sociale

Collecter les éléments variables de paie et vérifier leur prise en compte

CCP2 : Mettre en œuvre les processus de recrutement, d'intégration et de formation des salariés

Rédiger un profil de poste

Rédiger et diffuser une offre d'emploi et effectuer une présélection de candidatures

Conduire un entretien en vue du recrutement d'un personnel non-cadre

Organiser l'intégration d'un nouveau salarié

Contribuer à l'élaboration et au suivi du plan de formation

Modalités pédagogiques

Profil des intervenants

Formateurs permanents du GRETA-CFA des Ardennes.

Méthodes pédagogiques

Positionnement initial

Titre professionnel Assistant ressources humaines

Passage de l'examen devant un jury de professionnels du métier

Modalités de suivi

Formation adaptée et individualisée aux acquis du stagiaire

Suivi assuré par la coordonnatrice pédagogique et le formateur référent.

Livret de formation du stagiaire et grille de progression pédagogique

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Entrée-sortie permanente

Oui

Formation en groupe en présentiel

Apports théoriques suivis de mises en situation professionnelles contextualisées.

Moyens pédagogiques

Salle bureautique équipée de vidéoprojecteurs.
Centre de ressources documentaires.

Durée

De 500 à 650 heures en centre. 8 à 10 semaines en entreprise.

Délais et modalités d'accès

Nous contacter.

Financements possibles

Plan de développement des compétences, CPF / Projet de Transition Professionnelle, Salarié en CSP.

Poursuite de parcours

Le titulaire de ce diplôme exerce les fonctions d'assistant(e) recrutement, chargé(e) des ressources humaines, assistant(e) ressources humaines, assistant(e) paie.

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur

Référent handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un accompagnement spécifique pourra être réalisé après étude du dossier.

Réseau

- GRETA des Ardennes – Secteur Tertiaire
- Centre du Petit Bois 3 rue de l'Hôpital
  08000 Charleville-Mézières
- centre.tertiaire@greta-ardennes.com
- 03 51 25 22 88
- SIRET : 190 800 086 000 26
- Numéro d'activité : 21 08 P000 408